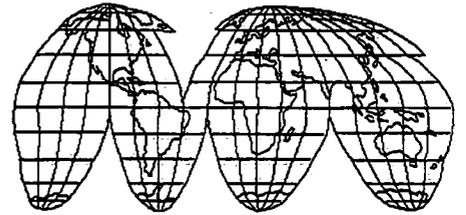


Du 1<sup>er</sup> au 7 juin 1995



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL  
COMMUNIQUÉS :**

**Les ministres émettent une déclaration au sujet de l'ALENA**

**Le 7 juin 1995, n° 104**

Le 11 décembre 1994, le premier ministre Chrétien du Canada, le Président Frei du Chili, le Président Frei du Chili, le Président Zedillo du Mexique et le Président Clinton des États-Unis d'Amérique ont émis une déclaration conjointe annonçant leur décision d'engager le processus devant permettre au Chili d'accéder à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ils ont aussi demandé à leurs négociateurs d'entreprendre les préparatifs nécessaires à l'enclenchement d'une négociation formelle, en se concentrant notamment sur les procédures techniques et sur les questions institutionnelles applicables. Nous, les ministres responsables du commerce international, avons également reçu le mandat de nous réunir pour examiner le travail des négociateurs et pour enclencher ensuite sans tarder la pleine négociation de l'accession du Chili à l'ALENA. Conformément à la Déclaration du 11 décembre 1994, nous nous sommes réunis pour examiner le travail préparatoire des négociateurs. Nous leur fournissons maintenant les orientations ci-jointes pour l'enclenchement de la négociation. L'évolution de celle-ci doit prendre en compte les procédures propres à chacun des pays. Comme le mentionnait la Déclaration du 11 décembre, nous confirmons, par cet effort, que l'amélioration du commerce, de l'intégration et de l'investissement sur la base de règles convenues est essentielle à l'obtention d'une croissance durable et à la création d'emplois bien rémunérés dans chacun de nos pays. Nous croyons que cette initiative montre clairement notre volonté commune de bâtir la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et à garantir la prospérité des Amériques.

**Lancement des négociations en vue de l'accession du Chili à l'ALENA**

**Le 5 juin 1995, n° 103**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que le Canada et ses partenaires de l'ALENA amorceront officiellement, le 7 juin 1995 à Toronto, les négociations devant permettre au Chili d'accéder à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). « Je suis très heureux de me joindre à mes collègues Michael Kantor, représentant au Commerce des États-Unis, Herminio Blanco, secrétaire au Commerce et à l'Industrie du Mexique, et Eduardo Aninat, ministre des Finances du Chili, pour enclencher ces négociations qui permettront au Chili d'accéder à l'ALENA », a déclaré M. MacLaren. « Le gouvernement du Canada travaille dur depuis un an pour préparer ce jour. Nous avons fait de l'accession du Chili à l'ALENA une grande priorité de notre politique commerciale. L'accession du Chili fera en sorte que l'Accord demeure dynamique, souple et ouvert et elle contribuera à stimuler la libéralisation plus poussée des échanges commerciaux dans l'ensemble de l'hémisphère », a souligné M. MacLaren. « Le Chili offre des possibilités très intéressantes au milieu des affaires canadien. Son accession à l'Accord renforcera nos liens en matière de commerce et d'investissement », a-t-il ajouté.

**M. MacLaren accueille la ministre du Commerce des Pays-Bas**

**Le 2 juin 1995, n° 102**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que la ministre du Commerce international des Pays-Bas, M<sup>me</sup> Anneke van Dok, sera en visite à Ottawa le 5 juin. M<sup>me</sup> van Dok rencontrera M. MacLaren et des hauts fonctionnaires pour s'entretenir de sujets qui intéressent les deux pays, dont la libéralisation du commerce transatlantique, le renforcement du système d'échanges multilatéral, et le Sommet du G-7 à Halifax. « Les Pays-Bas sont un partenaire important du Canada dans un grand nombre de dossiers multilatéraux ayant trait à l'économie, au commerce ou à d'autres sujets connexes. Néanmoins, la coopération entre nos deux pays pourrait être élargie. J'explorerai cette possibilité avec M<sup>me</sup> van Dok lors de sa visite », a déclaré M. MacLaren. En 1994, la valeur des échanges entre le Canada et les Pays-Bas s'est élevée à plus de 2 milliards de dollars. L'investissement néerlandais au Canada atteint 3,6 milliards de dollars, tandis que l'investissement canadien au Pays-Bas se situe à 1,8 milliard de dollars.

**DISCOURS**

Madame la Présidente, cela fait maintenant cinq années complètes que le Canada est membre de l'Organisation des États américains. Cette expérience ayant été très productive et satisfaisante, nous avons bien l'intention de la poursuivre dans les prochaines années. Notre participation aux futures activités de l'OEA s'inspirera de trois grands événements des douze derniers mois, à savoir la publication de l'énoncé de politique étrangère du gouvernement canadien *Le Canada dans le monde*, la rencontre des dirigeants des pays de l'hémisphère au Sommet des Amériques tenu en décembre dernier, et la récente parution du document *Une nouvelle vision de l'OEA* du secrétaire général Gavia [...] L'importance de l'énoncé de politique étrangère au